

communiqué de presse

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE À GENÈVE : BAISSÉ DE RÉGIME AU TROISIÈME TRIMESTRE

Dans le dernier numéro trimestriel des "Reflets conjoncturels" (n° 48) élaboré par le Service cantonal de statistique, l'analyse de l'évolution de divers indicateurs économiques à Genève révèle une baisse de régime au troisième trimestre 1990.

Le ralentissement constaté dans l'industrie pour la période d'avril à juin se confirme au troisième trimestre et se poursuivra vraisemblablement. Le secteur de la construction ressent encore plus fortement cette diminution d'activité : les sommes annoncées pour les bâtiments mis en chantier baissent de près de 42 % du troisième trimestre 1989 à la même période de 1990. Il y a également moins de bâtiments autorisés. Toutefois, les projets lointains - requêtes en autorisation de construire - vont bon train.

Après un envol impressionnant en 1989, le commerce extérieur atteint un palier au troisième trimestre de cette année. Mais les résultats sont très différenciés selon les branches : ainsi la croissance des exportations de l'industrie horlogère et de l'industrie électrique et électronique continue. Le tassement de la conjoncture économique affecte visiblement le marché du travail : dès le mois d'août, le nombre des chômeurs dépasse celui des offres d'emploi et le taux de chômage atteint 1,6 % à fin octobre, contre 1,2 % à fin juin.

L'indice genevois des prix à la consommation a progressé de 1,4 % au troisième trimestre - la crise du Golfe n'y est pas étrangère, la hausse des prix pétroliers contribuant pour beaucoup à cette évolution - et le taux annuel de renchérissement s'est fixé à 5,5 % en octobre. Cette augmentation des prix aurait été encore plus forte sans l'appréciation du franc suisse par rapport au dollar. Morosité boursière au troisième trimestre : l'indice Pictet des actions suisses baisse de 23,6 % entre fin juin et fin septembre, traduisant les nombreuses incertitudes liées à la situation politique et économique actuelle.

Pourtant la croissance se poursuit dans quelques secteurs : au troisième trimestre 1990 et par rapport à la même période de 1989, les nuitées dans l'hôtellerie augmentent encore, de même que le nombre de passagers et le tonnage de fret à l'aéroport .

Deux analyses complètent ce numéro des Reflets conjoncturels. "Renchérissement : les loyers, le pétrole ... et les autres" apporte des compléments d'information sur la hausse des prix : les effets des loyers et des produits pétroliers sur l'indice des prix, les évolutions relatives du renchérissement indigène et importé y sont examinés. "Bénéfice imposable des personnes morales : évolutions récentes" présente les mouvements du bénéfice imposable par secteur et par branche économiques. Ainsi le bénéfice imposable du secteur tertiaire à Genève, qui représente près de 85 % du total en 1989, enregistre une progression de 11,2 % de 1988 à 1989. Pourtant, pendant cette même période, le bénéfice imposable des banques, sociétés financières et assurances diminue de 18 %. La croissance est entraînée principalement par le commerce de gros, les services commerciaux et consultants et les affaires immobilières.

